

Namur, le 10 septembre 1893

Mes chères soeurs,

Vous lirez avec une véritable satisfaction et un intérêt religieux la lettre que j'ai reçue du Rd Père Supérieur de la Mission du Congo où nos chères Soeurs vont aller se dévouer à la conversion des enfants noirs. Vos prières et vos sacrifices attireront beaucoup de grâces sur cette mission lointaine. Votre générosité vous fera participer aux mérites de nos courageuses missionnaires, car le Seigneur regarde moins l'offrande qu'on lui fait que l'amour avec lequel on s'immole.

Croyez-moi mes chères soeurs

Votre toute dévouée  
Sr Aimée de Jésus

A.M.D.G.

Révérènde Mère,

J'apprends avec bonheur, par une lettre du R.P. Dolvaux, notre Provincial, que vous avez accepté l'invitation d'envoyer des soeurs pour nous aider à la conversion du Congo. Dieu soit loué pour l'aide que vous nous accordez ! Comme vos chères soeurs seront accueillies ici, tant par nous que par les indigènes !

Je suis heureux de vous informer, ma Révèrende Mère, qu'elles trouveront ici une très bonne installation, salubre et fertile. Déjà, sur l'ordre du Gouverneur général, l'inspecteur et le commissaire du district de Léopoldville m'ont parlé d'ériger ici des bâtiments pour sept soeurs et deux cents petites filles. J'ai demandé à ces messieurs d'attendre un peu de temps, parce que je ne pourrais pas encore déterminer l'emplacement exact qui conviendrait le mieux à vos religieuses. Selon toute probabilité, ce sera sur le plateau que nous occupons, à dix ou quinze minutes de marche de notre poste de mission, face à une très belle vallée au bord d'une magnifique forêt. Une longue promenade, plantée de manguiers, conduira de notre maison à la leur.

Quand j'aurai la possibilité de réunir toutes les données et de voir clairement quel endroit exact sera le plus favorable pour les chères soeurs, j'en informerai les autorités. Si vous êtes d'accord, Révèrende Mère, je ferai construire la maison des soeurs sur le plan de la nôtre.

La maison des soeurs (avec dortoir, réfectoire, salle de travail et parloir) et la chapelle seront situés au milieu d'un grand jardin couvrant d'un à deux hectares. A côté se trouveront, d'un côté, la cuisine, de l'autre, les bureaux. La buanderie jouxtera la cuisine. A angle droit avec la maison des soeurs, je ferai construire, d'un côté un entrepôt, et de l'autre le bâtiment des enfants, avec toutes les dépendances. A côté de l'entrepôt, il y aura les petites annexes pour l'étable et la cour.

Il y a quelque temps, j'ai reçu une autre lettre de Mr Costermans, commissaire du district de Léopoldville. Il me demandait quel serait le matériau de vos constructions et s'il y avait de l'argile dans nos environs. Je compte lui dire qu'il y a de l'argile et que le mieux serait que les bâtiments soient faits de briques, sinon en pisé ou, du moins, en planches.

Je crois qu'il n'est pas inutile, Révèrende Mère, de vous donner quelques conseils au sujet des vêtements et du voyage de vos chères soeurs. Je conseillerais des bottines basses et j'adopterais des chaussures élastiques à cause des chiques et des serpents. Des bas en "normal" gardent les pieds secs, ce sont les meilleurs pour les climats très chauds. De même pour les chemises, prenez du normal; elles sont beaucoup plus chères que les chemises en flanelle, mais elles sont aussi bien meilleures. Aux chemises en normal, elles peuvent en ajouter quelques-unes en coton, mais non en toile.